

actu **verniers**

Le budget 2009 est à l'image de Vernier: équilibré

La commune vient de voter son budget. Il reflète ses priorités avec un effort particulier sur les volets social et écoles, mobilité et développement durable, ainsi que sécurité.



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

L'année de l'astronomie

Délai rédactionnel: 12 janvier

Parution: 4 février

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© LDD

P. 3

Un budget 2009 équilibré

Le 18 novembre dernier, les élus ont voté le budget de fonctionnement 2009, ainsi que le plan annuel des investissements. Le budget 2009 s'élève à environ 87,9 millions de francs.



© Magali Girardin

P. 6

Conseil municipal

Voter un crédit pour renouveler quelques machines comme un camion, un engin porte-outils ou un tracteur peut paraître simple. Ce n'est pas toujours le cas.



© Frank Mentha

P. 15

Réception des naturalisés

Les nouveaux citoyens de notre commune par naturalisation ont été accueillis par nos Autorités à la mairie, en date du 17 novembre.



© LDD

P. 27

La patinoire se déplace

Cette année la patinoire est installée au Lignon du 1^{er} décembre 2008 au 4 janvier 2009, c'est le quartier des Libellules qu'elle animera dès le 24 janvier.



© LDD

P. 31

Rejoignez l'Alibi

L'association de la Maison de Quartier de Vernier - dite «l'ALIBI» – recrute de nouveaux membres au sein de son comité de gestion!

Un budget 2009 équilibré

L'administration communale va vivre une réorganisation qui reflète les priorités verniolanes, avec la création d'un service des écoles et d'un service de la mobilité, entre autres.

Le 18 novembre dernier, les élus ont voté le budget de fonctionnement 2009, ainsi que le plan annuel des investissements. Un document qui avait été préparé en bonne partie sous la direction d'Alain-Dominique Mauris, nommé par le Conseil d'Etat, le temps qu'un 3e conseiller administratif soit désigné par le peuple.

Le budget 2009 s'élève à environ 87,9 millions de francs. Il prévoit un léger excédent de revenus de l'ordre de 65 000 francs. L'année 2009 sera une année de transition entre les transferts de charges vers les communes que nous connaissons depuis 2006 et le nouveau système de péréquation financière qui devrait être mis en place dès 2010. Le budget voté tient compte des modifications qui vont intervenir au sein des services communaux. Des changements qui découlent de la volonté du Conseil administratif de renforcer ou de développer certains secteurs de l'administration. Citons le secteur de l'information et de la communication, le secteur des écoles, le secteur de la mobilité et du développement durable.

Volet social

"Nous avons voulu avoir un budget faisant clairement ressortir certaines priorités. Pour le social, il ne s'agit pas d'une création d'une nouvelle structure, mais d'un renforcement des moyens lié à la fragilisation d'une partie de la population", relève Yvan Rochat, maire de Vernier. Cela se

traduit par l'engagement de deux nouveaux assistants sociaux (à mi-temps). Le premier poste pour renforcer le secteur de l'action sociale individuelle, le second pour créer un poste de travailleur social avancé dans les quartiers.

"Il faut aussi mentionner la création d'un service des écoles et la nomination de Dominique Stalder à sa tête. Vernier veut suivre de près le Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP). Seules les écoles d'Aire et de Vernier-village ne sont pas concernées. Vernier pourrait bénéficier d'un éducateur dans les écoles concernées." Yvan Rochat a proposé une subvention extraordinaire de 150 francs par classe pour dynamiser les animations ser-

vant à renforcer les liens avec les quartiers.

Ce nouveau service reprendra les restaurants scolaires attribués actuellement au service de la petite enfance. Ces nouvelles tâches nécessiteront l'engagement d'une secrétaire-comptable à 80% (poste financé par des diminutions de temps de travail du personnel au service de la petite enfance). A ce propos, signalons une augmentation des frais liés aux restaurants scolaires (+ 71 000 francs) suite à notre requête d'utilisation de produits locaux pour la préparation des repas.

Le budget prend aussi en compte l'entrée en vigueur au 1er janvier 2009 du règlement d'application de la loi



Les restaurants scolaires utiliseront des produits locaux pour les repas.

cantonale sur les familles d'accueil de jour (FAJ). Chaque commune doit désormais offrir une organisation concrète et légale d'un service de coordination d'accueil familial. Il va falloir subventionner le fonctionnement des structures de coordination afin qu'elles puissent notamment engager du personnel formé. Pour répondre à ces diverses prescriptions, le Conseil administratif souhaite mettre en place

de la mobilité et du développement durable à 100% va être recruté. Cette personne sera notamment en charge des contacts avec des riverains et associations de quartiers préoccupés par les questions de trafic. Elle organisera également des processus participatifs avec les habitants lors de projet portant sur la mobilité, elle sera chargée du suivi environnemental des différents projets d'implantations et

graphie du territoire communal, afin d'améliorer encore l'isolation des bâtiments.

Le budget avalisé prévoit aussi le développement de l'information et de la communication (en interne comme en externe), d'où le prochain engagement d'un chargé de communication à 100%. Cette personne sera notamment en charge de l'information active du Conseil administratif, des relations avec les médias, de reconstituer l'information, la compléter et la rendre compréhensible.

Les activités liées à l'information, actuellement au sein du service culturel, seront déplacées dans ce nouveau service. Par contre, les activités culturelles et les bibliothèques seront regroupées au sein du service de la culture en vue du remplacement d'Annette Girardot (qui partira à la retraite en novembre 2009). 2009 étant l'année du 25^e anniversaire de Vernier-sur-Rock, une somme de 80 000 francs a été prévue à cet effet.



La commune a de nombreux projets d'aménagement de zones à 30 km/h

une fondation intercommunale avec la commune de Meyrin. Cependant, durant le premier semestre 2009, la gestion des FAJ sera encore effectuée par Pro Juventute. Globalement, Vernier devra déboursier environ 300 000 francs l'an prochain pour cette opération.

Volet mobilité

"Les enjeux sont de plus en plus importants. Nous avons voulu scinder en deux le poste de responsable du génie civil, afin de dissocier la mobilité. Nous espérons ainsi faire avancer nos nombreux projets d'amélioration de zones à 30 km/h", explique le maire. Un responsable de ce service

de modifications de régime de zone. A noter l'achat de 3 abonnements CFF journaliers supplémentaires, portant le total disponible à 13 abonnements, la participation communale aux nouveaux abonnements UNIRESO, ainsi que celle de 60 000 francs prévus pour l'achat de vélos électriques par nos habitants.

Concernant le développement durable, le futur responsable interviendra notamment comme formateur et comme conseiller auprès des chargés de projets communaux. "Il s'agit d'avoir quelqu'un capable d'implanter une culture du développement durable au sein de l'administration communale." Il est prévu, entre autres, la thermo-

Principaux investissements

Le budget des investissements est quasiment stable à 15,9 millions de francs. 41% provient de chantiers en cours, tels que les travaux de rénovation de l'école d'Aire, ainsi que l'aménagement de l'immeuble administratif de Châtelaine (IAC) afin d'y accueillir l'Hospice Général.

Le reste des crédits doit encore faire l'objet de votes. Citons : le projet de relier en fibre optique les sites de la région de Châtelaine couplée avec la réalisation d'une téléphonie IP ; l'aménagement du parc de Balexert ; la réalisation de vestiaires au centre sportif d'Aire et l'extension de ceux des tennis d'Aire ; l'aménagement et la sécurisation de nos places de jeux selon les normes européennes ; le début des travaux de réalisation du pavillon de l'enfance à Vernier ; la couverture du Centre d'entretien (couplée avec l'installation de locaux administratifs), etc. Ces investissements seront financés partiellement par le

Le rôle du service financier communal

Le service financier de la commune de Vernier est composé de deux secteurs :

La comptabilité générale

La taxe professionnelle communale

La comptabilité générale

Ce secteur élabore les budgets de fonctionnement et des investissements.

Le service financier est naturellement en charge de la tenue des comptes et de leurs boucllements. Il s'occupe également de l'application des directives comptables émises par le service de surveillance des communes. A noter que, chaque année, les comptes de la commune sont audités par un organe de révision externe.

La gestion de la dette communale fait également partie des activités

du service, ce dernier veille donc à obtenir en tout temps des conditions d'emprunts ou de renouvellement à des conditions avantageuses, tout en s'assurant d'une bonne répartition des risques (diversification des créanciers et des échéances).

La comptabilité générale gère notamment les débiteurs, le recouvrement des factures et les bordereaux de la taxe professionnelle communale. La gestion et le paiement des fournisseurs occupent aussi une partie importante de l'activité du service. En effet, chaque mois, plus de 1'000 factures sont payées.

Le secteur de la taxe professionnelle communale (TPC)

Il gère le rôle des contribuables, produit et perçoit l'impôt.

Sont soumises à cet impôt, les entreprises qui ont une activité commerciale sur le territoire communal. Cette taxe est basée sur la loi cantonale sur les contributions publiques.

Le service financier en quelques chiffres c'est :

- 6 personnes (3.6 unités de travail)
- 6'000 comptes
- 12'000 factures fournisseurs par année
- CHF ~ 88 mio de budget de fonctionnement
- CHF ~ 130 mio de dette à gérer
- 1'300 taxations par année (TPC).

recours à l'emprunt (pour environ 6 millions de francs). Un appel au marché qui intervient dans un moment particulièrement favorable, vu la baisse continue des taux d'intérêts.

Fiscalité

Il est prévu que la totalité des impôts s'élève à environ 68,3 millions de francs, soit en progression de 5%. Les services communaux concernés estiment avoir évalués avec prudence les chiffres en question. Une prudence plus marquée (comme d'habitude) que celle de Département cantonal des finances. En effet, l'Etat prévoit (après avoir révisé ses estimations à la baisse début novembre) pour les personnes physiques 48,35 millions de francs. Vernier estime pour sa part ce chiffre à 44,72 millions de francs. Par con-

tre, pour les personnes morales (les entreprises), le canton est légèrement plus pessimiste que la commune (différence de 620 000 francs). Enfin, en ce qui concerne les recettes liées aux fonds de péréquation, elles devraient être au-dessus des 9 millions de francs. Il ressort de ces données que le budget présenté par le Conseil administratif, puis adopté par le Conseil municipal est inférieur dans ses estimations de recettes fiscales de quelque 3,2 millions de francs aux estimations du Conseil d'Etat. "Nous estimons que cette marge de sécurité est suffisante pour faire face à une éventuelle aggravation des conséquences de la crise financière sur les revenus fiscaux communaux."

Pour évaluer la production 2009, l'administration communale a tenu

compte des éléments suivants : la part privilégiée reste de 80% (du fait du mauvais indice de capacité financière communal) ; la population a augmenté de 1204 unités entre le 1er janvier 2004 et le 30 juin 2008 (avec une valeur du centime d'environ 28 francs par habitant, cette augmentation de population est estimée à 1,66 million de francs). A ce propos, il faut relever que le nombre de centimes additionnels nécessaires à l'exécution des tâches communales reste fixé à 50 pour 2009.

Serge Guertchakoff

Conseil municipal > séances du 18 novembre 2008

Des élus pointilleux pour les uns et soucieux pour les autres

Voter un crédit pour renouveler quelques machines comme un camion, un engin porte-outils ou un tracteur peut paraître simple. Ce n'est pas toujours le cas.

Lors du Conseil municipal du 7 octobre dernier, l'exécutif avait proposé aux élus que la commune puisse acquérir sans délai un camion pour la voirie d'une valeur de CHF 85'000.—, un engin porte-outils de CHF 215'000.— et un tracteur pour le service des sports d'un montant de CHF 50'000.—. Devant l'ampleur des sommes engagées, une majorité de conseillers municipaux souhaitaient toutefois que ces trois objets soient envoyés à la commission du génie civil et des équipements. Le but étant d'en analyser la réelle utilité.

En ce frais mardi 18 novembre, revenant de la commission concernée, les trois objets figuraient à nouveau à l'ordre du jour de la session. Dans leur grande majorité, les conseillers municipaux ont alors accepté de voter les crédits nécessaires à l'achat du camion et du tracteur. Au grand soulagement du conseiller administratif responsable du dossier Thierry Apothéloz.

Engin porte-outils repoussé

En revanche, l'acquisition de l'engin porte-outils, nettement plus couteux, n'a à nouveau pas passé la rampe du

municipal. Un élu vert a en effet estimé que les explications données lors de la séance de la commission étaient insuffisantes et incomplètes. Le conseiller administratif a eu beau

tenter de convaincre les perplexes de l'hémicycle, le chef de groupe des verts n'a pas démordu. Pour lui, on ne peut ainsi voter un crédit d'un tel montant les yeux fermés en n'ayant,



L'acquisition d'un 3e engin porte-outils n'a pas passé la rampe du municipal.

de surcroît, pas tous les éléments en mains. Surtout, l'élu a estimé qu'il devrait être possible de travailler avec deux engins de ce type (que la commune possède déjà) et qu'un troisième n'était pas utile dans l'immédiat.

Contre-attaque de Thierry Apothéloz

Thierry Apothéloz a argumenté et contre-attaqué en précisant que les services concernés par cet engin tra-

vaillaient par équipes de trois et qu'il était donc logique que chacune d'entre elle puisse en posséder un. Tout cela pour une question de rentabilité et de cohérence. Rien n'y fait.

Grace à sa verve et à sa rhétorique, l'écologiste est parvenu à rallier à son avis une majorité de conseillers municipaux: l'acquisition de l'engin porte-outils devra encore attendre. L'objet a été renvoyé une nouvelle fois à la commission du génie et des équipements.

Didier Tischler

Municipal en bref

■ Membre de l'UDC, Carmen Pirolli a démissionné. La jeune femme n'habite en effet plus sur le territoire de la commune.

■ Les jetons de présence pour l'an prochain se montent à CHF 150.— par séance plénière du Conseil municipal, CHF 200.— pour le président et le 1^{er} secrétaire et à CHF 60.— de l'heure pour les autres séances. A l'exception des élus de l'Alliance de gauche et d'un écologiste, les conseillers municipaux ont tous accepté les crédits correspondants.

■ Une motion visant à installer un miroir aux Libellules face à une sortie de parking a été refusée.

■ Le Lignon sera une citée classée au patrimoine genevois. Les élus ont donné un préavis favorable allant dans ce sens.

■ Les travaux d'agrandissement du cimetière sont terminés. Un crédit de CHF 43'257.95 a été voté pour boucler les comptes.

■ Un crédit de CHF 450'000.— et un autre de CHF 306'000.— ont également été votés. Le premier vise à engager des travaux d'amélioration des performances thermiques et électriques à la piscine du Lignon; le second pour refaire le parquet de la salle des fêtes du Lignon.

■ Les pétitions «Ilot de Cointrin», «Un lieu de convivialité aux Avanchets», «Moins de nuisances aux Libellules» et «Sauvons le centre commercial des Avanchets» ont été envoyées dans les commissions concernées.

D.T.

Des déménagements en perspective

Dans le cadre du budget 2009, les élus avaient à se prononcer sur quelques déménagements concernant différents services communaux. En l'occurrence, le Service de la petite enfance (SPE) quittera ses bureaux dans la mairie et emménagera dans les locaux inoccupés de l'école Bourquin. Les locaux libérés seront alors occupés par le Service du personnel (SPER). Une partie de ces mêmes locaux verront également l'arrivée du tout nouveau Service de l'information et de la communication (SIC). L'engagement d'un responsable communal de communication est prévu et la mise au concours de ce poste est prévue sous peu. Dans l'ancienne mairie, le Service de l'action sociale et des solidarités (SASS) disposera d'un bureau supplémentaire. Un accès privé inhérent au SASS sera aménagé. Dans la même bâtisse, d'autres aménagements, concernant le service des bâ-

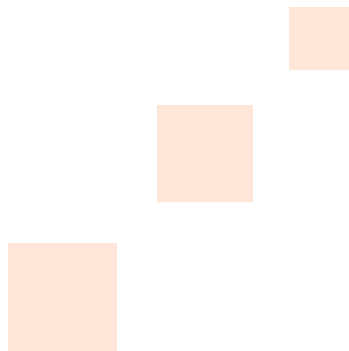
timents et de l'énergie, sont prévus. L'école Bourquin est en partie inoccupée par le Département de l'instruction publique (DIP), un certain nombre de classes seront libérées et c'est ainsi qu'une partie des employés du SPER s'y installeront. Le coût total de tous ces changements représente un total d'investissement de CHF 140'000.—. La majorité des élus l'ayant voté, ces aménagements et déménagements pourront ainsi intervenir dans un avenir très proche.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 27 janvier 2008 à 20h30.
L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch





© Magali Girardin

Zoom sur...

Andres Revuelta

Conseiller municipal, membre du Parti socialiste

Avez-vous une passion, un hobby ?

Mon métier d'ingénieur/professeur en télécommunications (domaine en constante évolution), le voyage (les découvertes et l'ouverture qu'il apporte, les gens que l'on rencontre). Et quand l'agenda le permet, un peu de foot ou de basket.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Il y en a beaucoup et de genres très différents : Pink Floyd, Supertramp, Mécano, Léo Ferré, Manu Chao.

Quel est votre plat préféré ?

Le cocido andalou de ma mère (qui

le tient de ma grand-mère), une sorte de délicieux pot-au-feu de volaille, jambon serrano, chorizo, morzilla, pois chiches, etc.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Une ville accueillante, tolérante, multiculturelle et qui pratique la solidarité humaine en priorité.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

J'en ai deux qui correspondent aux deux principales périodes de mon enfance. D'une part, la vie heureuse de gamin dans un village andalou, chez mon oncle le curé et mes grands-parents maternels. D'autre part, les

nombreux samedis après-midi ensoleillés de football au stade d'Aire, mon club de juniors.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Sans hésitation, mes parents. Tous deux ouvriers, qui, avec l'espoir d'une vie meilleure pour eux et leurs enfants, ont tout quitté. Ensuite, ils n'ont eu d'autre but que de donner à leurs trois garçons la meilleure formation possible, et ils y ont réussi (deux ingénieurs et un architecte).

Propos recueillis par S.G.

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La commune de Vernier dans le cadre de sa politique de mobilité a décidé de promouvoir l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) par une subvention de CHF 400.--.

Cette subvention sera octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier de 2009 à fin 2010.

Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être remplis:

1. Habiter sur la commune de Vernier
2. Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balexert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon ou Cycles Aventures à Aire)
3. La subvention sera allouée une seule fois par foyer.
4. Achat de vélo à assistance électrique sur la période 2009 à 2010

La subvention pourra être retirée au poste de la sécurité municipale, à Vernier, sur présentation de la facture et de sa carte d'identité, à partir du mois de février 2009.




Adresse:

Poste de la sécurité municipale
Rue du Village 38, 1214 Vernier

Zone de bois et forêts au chemin de Sales

Le Conseil administratif a été informé de la promulgation d'une loi modifiant les limites de zones au lieu-dit «Parc du chemin de Sales» comprenant la création d'une zone de verdure, d'une zone des bois et forêts et l'abrogation de la zone de développement 4B.

Modification des limites de zones Parc du chemin de Sales

-  Zone de verdure
-  Zone des bois et forêts
-  Abrogation de la zone de développement 4B



Une grosse minute de silence pour Bernard Buntschu



Les hommes connus qui décèdent sont toujours de bons types, une fois qu'ils rejoignent un autre monde. Bernard Buntschu n'était sans doute pas un homme parfait, loin de là. Il avait l'amour du rock'n'roll, de la chanson française et aussi un CFC de compositeur typographe. Bernard était

un épicurien de premier ordre et c'est sans nul doute ce qui l'a tué.

Fribourgeois d'origine, ce véritable homme politique de gauche, fidèle du Parti du travail, avait été élu au conseil municipal de Vernier en 1979. Il y sera resté jusqu'en 1998 avec, au passage, un poste à la présidence entre 1995 et 1996. Mais que l'on partageait ou non ses positions, Bernard aura fait l'unanimité autour de lui par sa sincérité et son intégrité, avec un cœur gros «comac». Une opinion que partagent deux anciens présidents du Municipal.

«Ce que je relevais chez lui était une immense générosité et énormément de fidélité dans ses amitiés, témoigne le libéral Pierre Ronget. Bernard combattait l'injustice et était un fonceur, mais il était toujours honnête et droit. Et je dis cela même si nous ne partageons pas forcément les mêmes idées». Autre ancien président à avoir côtoyé de près Bernard Buntschu, le radical Ernest Greiner : «Il était très dur en

politique, se souvient-il. Mais c'était aussi un type super agréable en dehors de la chose officielle».

Bernard Buntschu disait volontiers que ce qu'il aimait à Vernier était son côté polyglotte, constatant qu'avec 47% d'étrangers, tout se passe bien. La politique le démangeait tant qu'il envisageait même un retour lors des prochaines élections. Ce qui aurait sans doute fait du bien au Conseil municipal. Le destin en a décidé autrement. Bernard a été victime d'un infarctus au matin du samedi 18 octobre. Il venait d'avoir 59 ans. Un mois plus tard, les élus verniolans lui rendaient hommage en ouverture du Conseil municipal avec une émouvante minute de silence. Nul doute qu'il manque énormément à sa femme, ses filles, ses belles-filles, son épouse et ses amis. A nous aussi.

Didier Tischler

secours suisse
d'hiver

...
CONSEILS ET ACTIONS
POUR PERSONNES
DANS LE BESOIN.

Clausiusstrasse 45 181. 044 269 40 50
8008 Zurich fax 044 269 40 55

www.secours-s-hiver.ch

Cartes CFF

La Commune dispose désormais de 13 cartes journalières CFF qu'elle propose à la vente. Ces cartes sont pré-datées et donnent le droit au libre parcours sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées pendant la journée inscrite. Elles sont en vente au prix de CHF 35.- au poste de sécurité municipale, rue du Village 38.

Il est possible d'acheter à l'avance une ou plusieurs cartes journalières pour le jour de son choix et l'on peut également en acheter pour plusieurs jours consécutifs. Pour tout renseignements 022 306 06 55.

Noces d'or et de **diamant**

Nos Autorités ont eu le grand plaisir de recevoir, le 17 novembre, 6 couples ayant fêté 60 ans de mariage et 11 couples mariés depuis 50 ans.

C'est dans une ambiance conviviale que la présidente du Conseil municipal Leyla Ahmari-Taleghani et le maire Yvan Rochat, accompagné de ses collègues de l'exécutif,

Thierry Apothéloz et Thierry Cerutti, ont félicité les heureux époux, parmi lesquels figurait un ancien maire de notre commune en la personne de Roland Baertschi, qui nous a distillé un joli discours. Après les photos traditionnelles et la remise des cadeaux, deux magiciens ont étonné et amusé les convives, qui ont pu aussi apprécier de partager leurs souvenirs autour d'une collation.



Thierry Cerutti, Roland Baertschi et son épouse, Yvan Rochat, Leyla Ahmari-Taleghani et Thierry Apothéloz



Un duo de magiciens a diverti l'assemblée

Photos © Serge Honthaas



Les bibliothécaires proposent quelques nouveautés pour Noël

L'inaperçu,

roman de Sylvie Germain

Un drôle de Père Noël sème le trouble dans une famille apparemment tranquille. Description émouvante d'une famille en souffrance, servie par une écriture brillante.



Orages mécaniques

de Pierre Pelot



Réédition de trois romans, dont :

Kid Jésus

Nous sommes dans un futur lointain ; la Terre a été ravagée par un cataclysme et vit une nouvelle période glaciaire. La vie est dure et sans espoir pour les milliers de fouilleurs, qui, au plus bas de l'échelle sociale, cherchent et revendent des objets récupérés sur ce qui reste de la Terre d'avant l'Apocalypse. Jusqu'à ce qu'un jour un dénommé Julius Port décide de changer la règle du jeu. Il a trouvé un important stock d'essence et, refusant de le vendre aux intermédiaires, propose aux autres fouilleurs de se le partager. Et c'est sous le nom de Kid

Jesus que Julius va prêcher le partage des richesses... Ce roman nous offre une réflexion sur le pouvoir, la religion, l'individu, l'économie et la manipulation.

Maudit karma,

de David Safier
Animatrice de talk-show en Allemagne, Kim Lange est au sommet de sa



gloire quand elle est écrasée par une météorite. Dans l'au-delà, elle apprend qu'elle a accumulé beaucoup trop de mauvais karma au cours de son existence, prête à ignorer ses principes moraux

quand cela pouvait servir ses intérêts. Pour sa punition, elle est réincarnée en fourmi et, si elle veut avancer dans le cycle des réincarnations, elle devra accumuler du bon karma pour avoir une chance de retrouver forme humaine.

Et de fourmi à bipède, le chemin est long. Kim devra surmonter bien des obstacles et, au passage, revoir la plupart de ses conceptions de l'existence. Léger et drôle.

Créations pour Noël



Corpus Christi,

4 DVD de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur
Enquête sur une énigme nommée Jésus.



Durant les fêtes de fin d'année, les Bibliothèques seront fermées du samedi 20 décembre 2008 au dimanche 4 janvier 2009. Réouverture selon l'horaire normal le lundi 5 janvier:

AVANCHET

Centre commercial des Avanchets

Tél. 022 797 05 55

Lundi : 15h45 - 19h15
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

CHÂTELAINE

Avenue de Châtelaine 83a

Tél. 022 797 16 82

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

VERNIER

Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57

Tél. 022 341 04 91

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Prêt et inscription gratuits

Plein de nouvelles BD pour vous les jeunes ! Joyeuses bulles !

Série **Mon ami Grompf**
par Nob. Ed. Glénat



Mon meilleur ami est un yéti. Mes parents auraient préféré un poisson rouge... Très drôle !
Pour les 8-12 ans

Série **La rose écarlate**

par P. Lyfoung. Ed. Delcourt

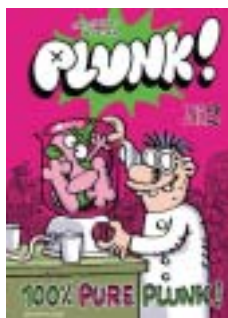
A la mort de son père, la jeune Maud est recueillie par son grand-père qui vit à Paris et qui est très sévère. Mais Maud ne s'intéresse qu'à l'escrime et au bandit nommé Le Renard qui dé-

teste les riches pour redistribuer aux pauvres... Aventures de cape et d'épée, romantisme.

Dès 9 ans



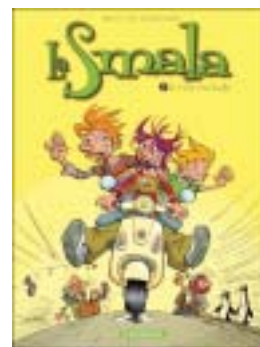
Série **Plunk !** par Cromheecke et Letzer. Ed. Dupuis



Il est petit, il est rose, son nom est Plunk... Cet extraterrestre aux origines inconnues et sans pouvoirs spéciaux se trouve confronté à des situations délirantes... Humoristique et absurde !

Tous public, dès 12 ans

Série **La Smala** par M. Paulo et Robberecht. Ed. Dargaud



Odilon et Suzy Smala sont les « heureux » parents de trois ados bien de notre époque... Une famille drôle et turbulente dans laquelle on se retrouve, parfois...

Dès 12 ans

Horaires de fin d'année

Fermeture officielle de l'administration du mercredi 24 décembre 2008 dès 12h au vendredi 2 janvier 2009. Réouverture lundi 5 janvier à 9h.

Durant cette période, pour le **service de l'état civil** et en cas d'urgence seulement (décès, inhumations, naissances), veuillez téléphoner à: Valérie Juget-Mahoud, tél. 078 726 32 21, les jours ouvrables de 9h à 16h.

Ouverture de la piscine du Lignon :
Lundi 22 décembre 2008 de 11h à 17h. Mardi 23, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2008 et ven-

dredi 2 janvier 2009 de 8h30 à 17h. Samedi 27 et dimanche 28 décembre 2008, samedi 3 et dimanche 4 janvier 2009 de 9h30 à 17h.

Piscine fermée: mercredi 24, jeudi 25 et mercredi 31 décembre 2008 et jeudi 1er janvier 2009.

Pour tous renseignements:
tél. 022 306 07 70.

Le service de la **police municipale** sera fermé du 24 décembre 12h au lundi 5 janvier 9h. Durant les fêtes, une permanence peut être atteinte au 022 306 06 55.

En cas d'urgence, veuillez contacter

la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21.

TPV, lignes 51 et 52:

Un nouvel horaire de fêtes sera en vigueur les 22, 23, 24, 26, 29, 30 et 31 décembre 2008 et le 2 janvier 2009. Cet horaire peut être obtenu dès le 15 décembre auprès des chauffeurs ou sur www.vernier.ch.

Les 20 et 27 décembre 2008 ainsi que le 3 janvier 2009 l'horaire du samedi reste valable.

Il n'y a pas de service les 21, 25 et 28 décembre 2008 ainsi que les 1er et 4 janvier 2009.

Calendrier du ramassage 2009

Janvier						Février						Mars						
Lundi		5	12	19	26	Lundi	2	9	16	23		Lundi	2	9	16	23	30	
Mardi		6	13	20	27	Mardi	3	10	17	24		Mardi	3	10	17	24	31	
Mercredi		7	14	21	28	Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	4	11	18	25		
Jeudi		8	15	22	29	Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	5	12	19	26		
Vendredi		2	9	16	23	30	Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	6	13	20	27	

Avril						Mai						Juin					
Lundi		6	13	20	27	Lundi		4	11	18	25	Lundi	1	8	15	22	29
Mardi		7	14	21	28	Mardi		5	12	19	26	Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi		6	13	20	27	Mercredi	3	10	17	24	
Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi		7	14	21	28	Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	3	10	17	24		Vendredi	1	8	15	22	29	Vendredi	5	12	19	26	
Samedi		11															

Juillet						Août						Septembre					
Lundi		6	13	20	27	Lundi	3	10	17	24	31	Lundi		7	14	21	28
Mardi		7	14	21	28	Mardi	4	11	18	25		Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	5	12	19	26		Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	6	13	20	27		Jeudi	3	10	17	24	
Vendredi	3	10	17	24	31	Vendredi	7	14	21	28		Vendredi	4	11	18	25	

Octobre						Novembre						Décembre					
Lundi		5	12	19	26	Lundi	2	9	16	23	30	Lundi		7	14	21	28
Mardi		6	13	20	27	Mardi	3	10	17	24		Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi		7	14	21	28	Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	1	8	15	22	29	Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	3	10	17	24	31
Vendredi	2	9	16	23	30	Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	4	11	18	25	
												Samedi				26	

Déchets Ménagers
 Feraille
 Encombrants
 X Jours Fériés

Les 11 et 14 avril, ainsi que le 26 décembre la priorité sera donnée aux grands axes et habitats verticaux en ce qui concerne le ramassage des déchets ménagers

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:
 PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.
 Renseignements: 022 306 07 00.

Vous êtes dans le milieu artistique et résidez sur la commune de Vernier ?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe ou magicien, faites-vous connaître en nous faisant parvenir vos coordonnées complètes.

Grâce à cela notre administration sera en mesure de tenir un annuaire complet qui lui permettra de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention du service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier ou à l'adresse électronique: culture-information@vernier.ch

Nouveaux citoyens **fêtés**

Les nouveaux naturalisés de notre commune ont été accueillis par nos autorités à la mairie, en date du 17 novembre 2008.

Après le mot de bienvenue de Leyla Ahmari-Taleghani, présidente du Conseil municipal, et Yvan Rochat, maire, ainsi que des explications sur le fonctionnement de la commune, des conseillers municipaux ont distribué des livres aux participants, qui ont ensuite visité la mairie pour se retrouver autour d'un buffet, permettant à chacun de faire plus ample connaissance.

Photos © Frank Mentha



Vernier se distingue aux Floralias

«En 2005, nous avons donné rendez-vous à tous pour cette année aux Floralias», les employés du Service des espaces verts de Vernier (le bien nommé SEVV) ne cachent pas leur satisfaction en ce froid jeudi 20 novembre. Car si la température est fraîche, les cœurs, eux, sont chauds. Tout comme la sympathique ambiance qui règne autour de la scène occupée par les jeunes accordéonistes de l'Avenir de Châtelaine. Les conseillers administratifs Thierry Apothéloz et Thierry Cerutti, ont fait le déplacement, tout comme la présidente du

Conseil municipal, Leyla Ahmari. De nombreux élus du législatif communal sont également de la partie. Devant un parterre bien garni, une foule composée majoritairement de Verniolans écoute religieusement le concert, entrecoupé de discours et de la remise des prix de Vernier Fleuri. De nombreux lots ont alors été remis aux vainqueurs de l'édition 2008. Dans la catégorie «Terrasses et villas», Christiane Mouron-Joly, Yvonne Pasche, Ada Di Sanza et Guiseppina Angele ont été récompensées. Dans la catégorie « Fenêtres et balcons », ce

sont Dominique Buzzi, Laurinda Setida Ragano et Maria Josefa Blanco qui composent le podium.

Parallèlement à la fête, de nombreux visiteurs sont allés apprécier le stand de la commune, construit autour de la thématique d'«Alice au pays des merveilles».

Le sympathique raout s'est terminé autour d'un apéritif servi par des jeunes de l'Arcade emploi, avant que chacun ne regagne ses quartiers avec du soleil plein le cœur.

Didier Tischler



La création du SEVV: Alice au pays des merveilles.

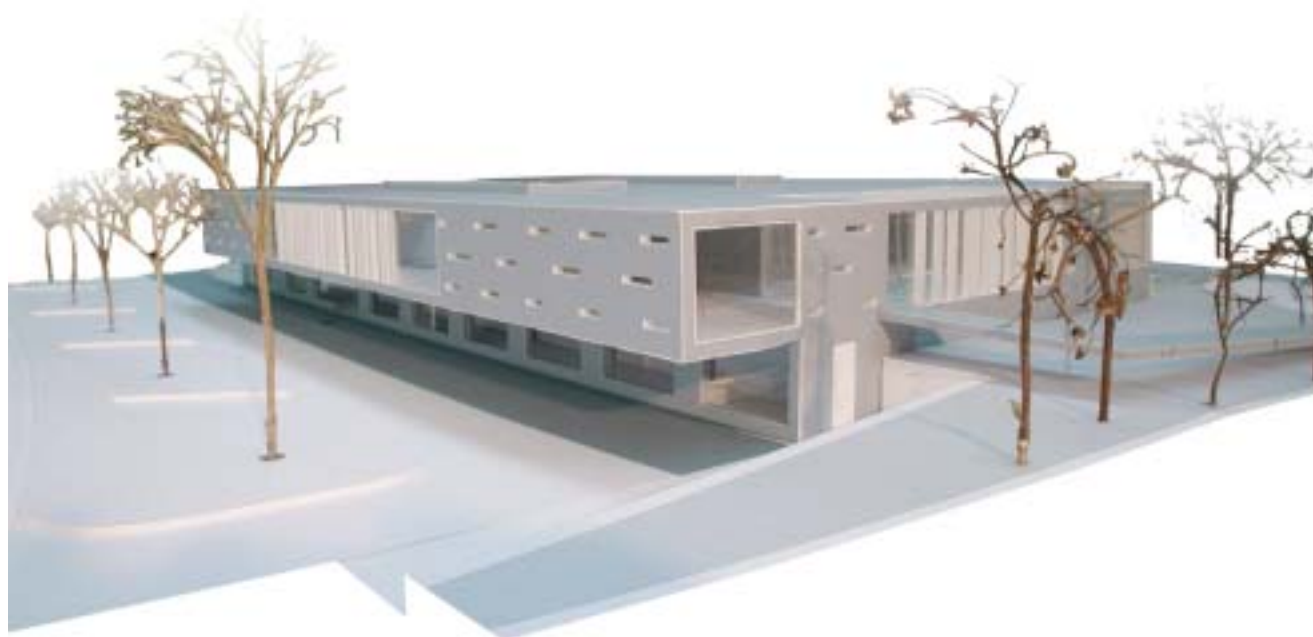
Feu vert pour le pavillon de l'enfance

Après une sévère sélection, c'est le projet présenté par la société Architectes urbanistes associés (AUA) qui a finalement été retenu pour réaliser le Pavillon de l'enfance de Vernier. Les plans de l'édifice sont actuellement exposés dans le hall de l'école allemande. Les travaux devraient démarrer fin 2009 pour être achevés en mai 2011. Le pavillon comprendra un Espace de vie enfantine (63 places) et une crèche pour les enfants de l'école allemande (75 enfants). Les coûts de la construction feront l'objet d'une demande de crédit dans le courant de l'année 2009.

L'opération devrait être principalement financée par la commune. L'école allemande, elle, paierait un loyer.



D.T. *Le projet, ci-dessous, se situera sur la parcelle de l'école allemande.*



Actualités Vernier

Dates des parutions 2009

Journal de	Distribution Semaine du	Délai de remise des textes
Février	4 février	12 janvier
Mars	4 mars	9 février
Avril	8 avril	16 mars
Mai	13 mai	20 avril
Juin	10 juin	18 mai
Juillet	8 juillet	15 juin
Août	12 août	13 juillet
Septembre	16 septembre	24 août
Octobre	14 octobre	21 septembre
Novembre	11 novembre	19 octobre
Décembre	16 décembre	23 novembre

PODOLOGIE-PEDICURE REFLEXOLOGIE

Le cabinet de podologie
vous souhaite de Bonnes Fêtes
et une Heureuse Année 2009

Valérie Toscanini 022 796 94 24
Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques



Madeleine Codemo
réflexologie le vendredi
Remboursé par certaines caisses
Appeler le soir 022 796 80 54
34-35 av. du Lignon

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



«Titouscree»

Offrez un cadeau original
de mes créations ou selon
votre désir. Aide à la
personne âgée ainsi que
divers autres services.
Panier pour une naissance
livré à la maman

<http://www.titouscree.com>

NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12	page	CHF	110.-
2/12	page	CHF	220.-
1/4	page	CHF	300.-
1/4	page 3ème de couverture	CHF	330.-
1/3	page	CHF	400.-
1/2	page	CHF	560.-
1/2	page 3ème de couverture	CHF	600.-
1	page	CHF	1000.-
1	page 3ème de couverture	CHF	1200.-

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

*Lorsque nos pas caressent le moelleux manteau blanc
Sous une nuit étoilée à la teinte divinement orangée
Cela rappelle à nos doux souvenirs la fin de l'an
Bougies féeriques et florilèges signent les festivités de l'année*

*Un arbre aux vertes épines scintillantes à la douce lueur de guirlandes
Habillé subtilement de sucreries, d'une parure de boules or et argent
Protège jalousement de ses branches nos plus précieuses offrandes
Destinées à réchauffer les cœurs des petits comme des plus grands*

*Sur la table, bonshommes de pâte et mandarines à déguster
Gages de saveurs gustatives signant le simple plaisir d'offrir
Amour, tendresse et amitié il est temps de partager
A l'abri du feu, échanges de rires et de sourires*

*Nos meilleurs vœux nous vous souhaitons
A toutes et à tous qui nous lisent
Un tendre Noël accompagné de flocons
Et surtout que vos rêves les plus fous se réalisent*

L'équipe du MCG

Le père Noël

**Thierry Cerutti, Conseiller Administratif
& ses lutins, les Conseillers Municipaux**

Patricia Aubert, Stéphane Cornut, Valérie Cuenca et Hedi Zayani

**vous souhaite un merveilleux Noël
ainsi qu'une époustouflante année 2009**

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

L'Union Démocratique du Centre



Les élus UDC verniolans :

Mme Ruth Kaelin,

M. Antoine Bertschy,

M. Gilbert Besson,

M. Stéphane Valente,

vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes

et aussi...

*** Très bonne et heureuse
année 2009**

*Construisons l'avenir ensemble
avec l'*

**UDC – Genève
www.udc-ge.ch**

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Un budget politiquement fort pour maintenir la confiance et relancer l'économie

De nombreux pays sont entrés en récession et la Suisse ne sera pas épargnée comme le démontre la situation de la plus grande banque de Suisse. S'il convient d'être attentif aux dépenses courantes de la commune, il ne faudrait pas non plus tomber dans un alarmisme excessif, voire faire du catastrophisme comme la droite a pris l'habitude de répandre à tout vent. Lors du vote du budget ce mardi 18 novembre, nous avons pu assister à une attaque en règle du PDC, de l'UDC et du MCG pour demander une réduction du budget de fonctionnement à la hauteur du budget 2008, ce qui aurait signifié grosso modo une coupe linéaire d'env. 3%.

Avec la crise financière, le vote du budget avait une importance toute particulière. En effet, dans les autres communes, la droite n'a pas hésité à courir aux barricades et à demander une réduction drastique des dépenses courantes et des investissements. Or, notre ministre fédéral de l'économie, à l'instar d'experts, par ailleurs parfois même prix Nobel d'économie, a rappelé aux collectivités publiques de ne pas réduire dans les budgets à ce stade à tout le moins, car sinon cela risquerait de réduire encore plus la confiance des ménages et des pme. Elle a souligné la nécessité pour les collectivités de maintenir des budgets d'investissement élevés afin de pouvoir lancer de grands travaux capables de générer des emplois et d'affecter indirectement toute l'économie.

Le budget 2009 garantit, à l'instar de ceux des années précédentes, des prestations publiques de qualité pour la collectivité. Des prestations en matière culturelle et citoyenne, afin de permettre l'accès au théâtre, à la musique, à la lecture pour toute la population. Des prestations sportives de qualité pour toutes et tous, par notamment la réfection de nos installations sportives ou la réfection de

nos déchetteries. Des prestations sociales pour les plus jeunes, les jeunes et les moins jeunes. En effet, nous sommes fiers, entre autres, de pouvoir mettre à disposition des places de crèche, de soutenir les ludothèques, les maisons de quartier, d'effectuer un travail social hors murs dans les différents quartiers, de venir en aide aux plus démunis, notamment grâce à notre service social, et de mener une politique sociale envers les aînés par le soutien à nos clubs des aînés et à la participation d'activités intergénérationnelles. Dans ce budget nous avons mis un accent tout particulier pour le secteur du service social et ainsi que des restaurants scolaires. La création d'un service des écoles permettra de relancer une nouvelle dynamique. Rappelons que les ASM ont vu cette année la création de 2 postes supplémentaires.

Par le biais des diverses prestations et services proposés à la collectivité, nous entendons mettre en œuvre des politiques visant au rétablissement du lien social et la préservation de la qualité de vie dans les quartiers. En agissant de la sorte, nous visons à combattre la solitude des uns et le sentiment d'insécurité des autres. Nous érigeons le principe de solidarité en un fondement essentiel d'une société juste. Solidaires et responsables, **Les Socialistes** se réjouissent de pouvoir défendre un budget équilibré et politiquement fort, un budget social et empreint de confiance en l'avenir qui nous donnera les moyens de concrétiser vos attentes, habitantes et habitants de la Ville de Vernier.

La section de Vernier du Parti Socialiste vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2009 !



Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch
Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Association de Vernier

Case postale 721

1214 Vernier

Site Internet: www.pdc-vernier.ch

Bonne et heureuse année 2009

Budget 2009

Le PDC a dû constater une nouvelle fois la volonté du Conseil administratif (PS & Vert) de **bannir certains projets** pourtant admis. La salle omnisport, oubliée, la rénovation de la rue du Village renvoyée, etc. ! La population appréciera.

Pourtant le budget de fonctionnement prévoit bien **une hausse des charges de >10 %** par rapport aux comptes 2007 avec un total de **88 millions**. Vernier devient comme la ville de Genève avec ses **doublons**. Un exemple, la création d'un poste pour la mobilité, alors que non seulement il existe un Office cantonal, mais en sus il appartient au CA de défendre Vernier et non à nos fonctionnaires d'y procéder.

S'agissant des **revenus**, ce projet établi durant l'été relevait que *«Bien que l'économie suisse fasse preuve de robustesse, certains indicateurs montrent une conjoncture faiblissante et un rythme de croissance ralenti. Cependant l'économie genevoise continue d'évoluer au-dessus de la moyenne nationale»* pour aboutir à une nette augmentation des recettes fiscales. A l'instar du Canton, **le PDC a proposé de limiter l'optimisme de ce budget au regard de la crise survenue depuis lors en estimant que si un excédent de recettes devait être *in fine* enregistré, il servirait à réduire la dette de >130 millions de Vernier.**

Le CA a défendu son projet en se réfugiant derrière l'appréciation de nos fonctionnaires sur la conjoncture et les conséquences de la crise.

Las, la gauche a balayé notre proposition. La crise n'existe pas et les **CHF 14'000.—d'intérêts versés par jour** sont

inutiles à nos communiens ou à nos projets ! Le développement durable est décidément à géométrie variable et, pour certains, les générations futures y sont absentes.

Singulièrement, le parti libéral s'est courageusement abstenu. Ce même parti libéral a proposé un amendement préparé avec les Verts (les élections sont pourtant terminées et perdues) ! Par solidarité envers notre perception de l'Entente, nous l'avons accepté non sans relever que n'impliquant pas la moindre réduction du budget, il n'amenait rien d'autre que les engagements déjà pris par le CA envers la commission des finances.

La gauche s'est une nouvelle fois jetée sur l'excédent de recettes pour le dépecer nonobstant ces propres intellectuels qui s'inquiètent des répercussions de la crise actuelle sur les finances publiques.

Faisant ce que nous disons, nous avons refusé ce budget. Au vote, ce budget de gauche a été accepté, chose assez exceptionnelle pour être relevée, avec les voix des libéraux. Juste incompréhensible !

**Les démocrates chrétiens de Vernier
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2009**

N'hésitez pas à nous laisser quelques messages sur notre site www.pdc-vernier.ch, cela nous fera plaisir.

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Conte de saison

La nuit est tombée. Wildstrubel, employé au bureau des mesures de compensation des SIG, rentre à pied du travail. Fatigué, pas content. Son activité ne manque pourtant pas d'intérêt, elle lui assure un revenu régulier, mais son absurdité, parfois, le saisit à la gorge. C'est le cas ce soir.

Arrivé à l'Avenue de Crozet, il lève les yeux sur la façade de son immeuble, gigantesque calendrier de l'Avent avec ses centaines de fenêtres éclairées, des guirlandes et un quarteron de pères Noël jouant aux cambrioleurs. Oubliant ses réflexions moroses, il contemple la scène avec émotion: «Ah, toutes ces familles, tous ces ménages, tant d'histoires qui se mêlent et se démêlent. Des drames, des idylles, les programmes de la TSR.» Wildstrubel est attendri.

Il se prend alors à rêver ... Il s'imagine au même endroit une année plus tard. Madame Del Rio, qui promène son chien, lui apprend que, dans l'immeuble,

- les appareils électroménagers achetés ces douze derniers mois étaient tous de catégorie A+,
- les lampes, dont la douce lumière réchauffe les cœurs, sont toutes de type économique,
- les ménages ont décidé d'éteindre

réellement leurs appareils plutôt que de les mettre en veilleuse,

- les communs sont éteints de 22h00 à 06h00, s'allumant automatiquement lorsqu'on y circule.

Pourtant rien dans la façade n'a changé! Autant de lumières, autant de vie. «*Les charges ont baissé*» remarque Madame Del Rio.

Wildstrubel s'imagine alors au même endroit, deux ans plus tard. Madame Del Rio lui apprend que tous les bâtiments du Canton ont suivi l'exemple. Economie: 300'000'000 kWh. «*Plus que la production d'électricité de notre future centrale! songe-t-il. Mais voilà, elle doit aussi produire de la chaleur!*»

Wildstrubel s'imagine alors cinq ans plus tard. Cette fois, le canton a décidé de respecter et de faire respecter les mesures d'isolation des bâtiments qu'il édicte. Et, depuis que les factures de chauffage ne sont plus réparties entre locataires mais incluses forfaitairement dans le loyer, les propriétaires ont fait preuve de trésors d'ingéniosité pour les réduire. Une révolution, la révolution des mesures que le bon sens commande. «*Et pourtant rien n'a changé!*», remarque Madame Del Rio.

Vraiment?

Wildstrubel se transforme alors en grand oiseau, embarque la dame et son chien sur le dos. Ils s'envolent en direction du Lignon et se posent sur le terrain des SIG. Tout est calme. Dans la pénombre, Wildstrubel reprend forme humaine. On entend une porte s'ouvrir et se refermer. Un homme apparaît, poussant un chariot. Avisant la compagnie, il lui fait signe de l'accompagner. On se dirige vers un grand panneau *GENEVE CONSTRUIT ICI UNE CENTRALE A GAZ POUR CHAUFFER DES BATIMENTS MAL ISOLEES ET ASSURER LE SUR-APPROVISIONNEMENT EN ELECTRICITE DES MENAGES*. Le monsieur arrête son chariot, distribue les outils et annonce «*Il n'y en a plus besoin!*».

Une heure plus tard, les éléments du panneau sont emportés vers le dépôt. Adieu future centrale! Wildstrubel sifflote, le chien gambade et Madame Del Rio répond au monsieur «*Le Réveillon du 31? Non, pas encore décidé. Pourquoi, vous avez une idée?*»

Les Verts de Vernier



Budget 2009

Les libéraux appellent à la prudence

REMARQUES GENERALES

La crise financière et économique actuelle force les autorités politiques à aborder les problèmes budgétaires avec rigueur.

Si l'étude du budget nécessite une approche fine de la part du Conseil municipal, elle se situe également dans un contexte plus large incluant une réflexion sur l'économie mondiale et ses incidences sur les finances de la Confédération, du Canton et de la Commune.

Chacun sait que la crise ne développera pas tous ses effets en 2009, mais les autorités doivent garder des moyens pour répondre aux besoins qui se manifesteront, entre autres, dans le domaine social avec une augmentation prévisible du nombre de chômeurs.

Dans la gestion communale, la politique consiste à introduire dans l'action une vision qui ne se limite pas au présent mais qui s'ouvre sur l'avenir.

SITUATION FINANCIERE DE VERNIER

Budget 2009: Frs 87,8 millions

Dette à fin 2007: Frs 123 millions, auxquels devraient s'ajouter les autorisations d'emprunt d'environ 6 millions pour 2009.

Intérêt de la dette par jour: Frs 13'000 environ.

Impôt communal: le centime additionnel s'élève à 50 contre 45 à Meyrin et 25 à Genthod.

LE BUDGET 2009

Le groupe libéral tient à souligner le travail fourni par le Conseil administratif qui a proposé un projet de budget de fonctionnement équilibré et a fait preuve lors de son élaboration d'une prudence qu'il convient de mettre en évidence.

Il constate que le budget de fonctionnement est animé par une vision politique claire et il se réjouit de la transparence qui se manifeste ainsi concernant les options du Conseil administratif.

Il peut regretter l'augmentation du nombre de fonctionnaires, mais chaque nouveau poste semble répondre à un besoin réel.

Quant au plan d'investissements, le groupe libéral estime que, dans la situation économique actuelle, il n'est pas

prudent de décider, à fin 2008, de recourir à l'emprunt pour financer le plan pluriannuel d'investissements. Il convient d'attendre que la situation financière et économique soit éclaircie au niveau international.

Le groupe libéral a donc proposé que le Conseil municipal soit informé régulièrement des engagements financiers de la Commune et que le Conseil administratif revienne devant la commission des finances dès que l'autofinancement au niveau des investissements sera atteint, afin de faire le point sur la crise et ses conséquences pour Vernier ainsi que sur les projets que l'exécutif entend déposer. Ainsi les autorités pourront convenir d'un plan d'action adapté aux circonstances.

Les Verts, les socialistes ont soutenu cette volonté de prudence dans la gestion des deniers publics.

Dans ces conditions, le groupe libéral a donc accepté le budget 2009.

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger, cheffe de groupe

**LE GROUPE LIBERAL SOUHAITE A TOUS
LES HABITANTES ET HABITANTS DE VERNIER
D'AGREABLES FETES DE FIN D'ANNEE
ET LEUR PRESENTE SES VŒUX DE BONHEUR
ET DE SANTE POUR 2009.**

COURRIER DU LECTEUR - Droit de réponse

Dans le numéro de novembre d'Actualité Vernier, le MCG a expliqué que Thierry Cerutti mènera « une politique sans coup bas, dans le respect de ses adversaires ».

L'Association libérale de Vernier constate qu'il y a un abîme entre cette déclaration et les contrevérités contenues dans le même article. Elle ne s'abaissera pas à répondre aux attaques diffamatoires du MCG.

Mais l'Association libérale de Vernier regrette que le comité de rédaction n'ait pas réagi comme il se doit, pour que le journal communal reste un lieu où le débat politique puisse se développer avec une éthique partagée et appliquée par tous.

Monique Mattenberger,
Présidente de l'Association libérale

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echo des clubs d'aînés

Les aînés des quatre clubs sont heureux de vous adresser leurs meilleurs voeux pour 2009.

Nous espérons pour tous des fêtes heureuses, que personne ne se sente abandonné mais le coeur plein de joie.

Le comité souhaite vous apporter un bon programme avec de bons moments de convivialité et d'amitié qui

vous réjouissent et mettent du soleil dans vos yeux.

Au soir de la vie, nous sommes les grands-parents de tous et voulons aussi être pour nos jeunes, des aînés joyeux, reconnaissants à la vie et qui laissent un message rempli d'espérance.

Maguy

Un nouveau marché

Depuis peu, un nouveau marché se tient tous les mardis à la place de Châtelaine.

Ce marché comprend:

Churros, spécialités espagnoles etc., fruits et légumes, spécialités valaisannes, et rôtisserie ambulante «poulets rôtis accompagnés de pommes-de-terre maison». (poulets de Perly.)

A tous les amis jasseurs

Si vous voulez rejoindre un petit groupe qui se réunit tous les jeudis après-midi de 14h à 17h à la rue du Village 22 pour jouer aux cartes, dépêchez-vous de nous retrouver.

Téléphone Mme Odile Garin
022 341 12 52.

A la MACAV

Jusqu'au 23 décembre 2008
Traditionnel marché de Noël

Rue du Village 52 -1214
Vernier

Du lundi au samedi
de 14h30 à 17h30

Renseignements
079 401 01 90

Théâtre de Vernier

Le saviez-vous ? L'usage établi veut que l'on écrive *Dom Juan* lorsqu'il s'agit du titre de l'œuvre de Molière ou du poème de Baudelaire, *Don Giovanni* lorsqu'il s'agit de l'opéra de Mozart, *Don Juan* lorsqu'il s'agit d'une autre œuvre !

C'est donc *Dom Juan* que nous donnerons au printemps 2009, puisqu'il s'agit de l'œuvre de Molière, écrite en 1665.

Dom Juan est avant tout un mythe ; les essais d'identification à un personnage réel sont vains. Il apparaît dans un texte attribué à l'auteur espagnol Tirso de Molina, puis il est repris par Molière, par Mozart et par bien d'autres auteurs, musiciens, metteurs en scène, cinéastes, auteurs de bandes dessinées, inspirés par ce personnage habile et d'envergure qui défie la

morale, l'ordre public, et même Dieu. C'est un séducteur habile, qui recherche et vit dans le plaisir et la jouissance de l'instant présent, sans s'occuper outre mesure des sentiments d'autrui.

Dans la pièce de Molière, il est entouré de nombreux personnages hauts en couleurs, qui lui sont liés par une sorte de fascination pour cet homme hors du commun.

Nous vous en parlerons lors de notre prochain billet !

D'ici là, vérifiez bien que vous avez noté les dates de représentation : 27 février-20 mars 2009, salle des Ranches.

L'équipe du Théâtre de Vernier
www.theatrevernier.ch

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*

Les commerçants vous invitent:

**le Père Noël
les 23 et 24 décembre**

**Vin chaud offert
le 31 décembre**



Lignon Centre
19 commerces à votre service

La patinoire s'installe au Lignon puis aux Libellules

Du 1^{er} décembre 2008 au 4 janvier 2009, grâce aux dévouements des habitants bénévoles qui se mobilisent pour faire vivre notre quartier, cette année encore la patinoire est installée sur la place du Lignon pour le plus grand plaisir de tous.

Ouverte tous les jours de la semaine (sauf les 12 et 25 décembre 2008 et le 1^{er} janvier 2009), de 16h à 18h les jours d'école et de 14h à 17h30 les jours de congé, tout a été mis en œuvre afin que petits et grands puissent venir s'amuser et partager un bon moment.

- Plein de nouveaux jeux sont prévus.
- Petites restaurations tous les jours et repas les vendredis soirs sur inscriptions.
- En plus des vendredis, 2 soirées supplémentaires animées par les

Knights of Dance, les mardis 9 et 16 décembre de 19 h. 00 à 21 h. 00.

- Possibilité, selon des horaires établis, de réserver la patinoire pour fêter votre anniversaire. Pour tous renseignements, les responsables se tiennent à votre entière disposition sur place.

Alors à bientôt, car nous comptons bien entendu sur votre présence pour que la patinoire soit un endroit de jeux, de rires, de rencontres et de convivialité.

C'est ensuite aux Libellules que la patinoire sera montée. Inaugurée le 24 janvier 2009, elle sera ouverte deux mois selon les horaires suivants: mardi et jeudi de 16h à 18h; mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16 à 20h, samedi de 14h à 20h et dimanche de 14h à 19h.



Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique:

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Meuble TV sur roulettes avec 1 rayon + 2x3 petits rayons de côté + 2 portes vitrées avec 2 rayons. Couleur brun foncé avec bordures dorées très bon état 75cm haut x 110cm larg x 42cm prof. Prix : CHF 70.-- à discuter (photo sur demande par email). A prendre sur place (Vernier). 079 347 08 25, titous@bluewin.ch

■ Rôtissoire-barbecue électrique 2000 watts Tefal sur roulettes. Dimensions cm.88x38x85. T.b. état. Prix neuf Ch.F.350.- Cédé 150.- avec housse plastique. Tél.022 796 99 44. Cordon spécial additionnel env.10m. disponible (séparément).

■ Table (rabattable) fer forgé traité sablé dimensions 117x70x71 cms.avec 4 chaises et coussins. T.B. état. Prix CHF 150.-. Tél.022 796 99 44

Recherche

■ Cherche une garde d'enfant lundi et mardi soir, mercredi matin, début d'après-midi et soir pour toute l'année scolaire.

Tél. 079 683 19 13.

FC Aire-Le-Lignon

un club en pleine expansion

L'Association LaOla Genève

LaOla-Genève est un groupe constitué d'intervenants de milieux sportifs, de spécialistes de la prévention et des soins, ainsi que d'acteurs sociaux engagés sur le terrain. Elle dépend du Département de l'Instruction Publique et a pour but de soutenir les responsables de clubs sportifs, dirigeants, entraîneurs, moniteurs, dans leurs tâches éducatives et leur relation aux jeunes : consommation de produits, violences, conflits, discriminations.

Cette action de prévention et de promotion de la santé est coordonnée par le Service des loisirs de la jeunesse du Département de l'Instruction Publique en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e).

Notre club collabore déjà avec cette association depuis plusieurs années mais la Commune de Vernier a mandaté LaOla pour améliorer l'image des 4 clubs de la région. Suivant les résultats de l'enquête menée au sein des 4 clubs, les autorités pourraient engager un éducateur sportif ou un travailleur social hors-mur qui travaillerait pour tous les clubs de la commune.

Cycle d'orientation

Dès la rentrée 2008-2009, le Cycle d'orientation du Renard a mis en place un projet éducatif pour les élèves de 7ème fréquentant l'établissement et pratiquant le football.

Les écoliers entre 11 et 13 ans s'engagent à participer aux devoirs surveillés organisés par le CO 1 à 2 fois

par semaine. En contrepartie, une fois par semaine à l'heure du déjeuner, ils bénéficient d'un entraînement supplémentaire de football, supervisé par un professeur de gymnastique du CO et un entraîneur provenant d'un des clubs auxquels appartiennent les enfants concernés. Un repas «pic-nic» suivra l'entraînement, encadré par les conseillers sociaux du CO.

L'objectif étant de montrer aux jeunes qu'il existe une communication entre les études et les loisirs, entre les adultes (parents et enseignants) et les jeunes. Nous voulons les soutenir pour qu'ils comprennent l'importance de la réussite de leur parcours scolaire tout en leur permettant de continuer à pratiquer leur sport favori.

L'Association des Répétiteurs Ajeta

L'objectif principal de l'Association des Répétiteurs Ajeta (ARA) est d'of-

frir des cours d'appui individualisés aux élèves et aux apprentis qui rencontrent des difficultés scolaires passagères. Ces cours privés et individualisés sont donnés par des répétiteurs motivés et compétents. Entre l'élève et le répétiteur s'instaure une relation pédagogique et complice. Des ordinateurs et du matériel scolaire, fournis par l'ARA, sont mis à la disposition des répétiteurs et des élèves au stade. Le FCALL fait en sorte que les membres du club puissent participer les lundis, mardis et jeudis à ces «devoirs à domicile» entre 16h30 et 18h Mais dans l'enceinte du club. Ainsi, en attendant l'heure de son entraînement, l'élève peut faire ses devoirs sous la supervision de quelqu'un de compétent et rentrer à la maison plus tard l'esprit libéré de cette tâche.

La Fondation St Michel (BE) et l'ARA nous aident financièrement et concrètement à mettre ce projet en place.



La santé avec le groupe médical du Lignon

Les jeunes en pleine croissance rencontrent souvent des problèmes relatifs à l'hygiène de vie, la nutrition ou l'obésité. Ils pourront, dans le cadre du projet, consulter ou être conseillés par des médecins, physiothérapeute, diététicienne, etc. au cabinet médical du Lignon. Ce nouveau centre médical travaillera en lien avec le département de médecine sportive des HUG. Ils seront ainsi écoutés, entourés, cadrés et soignés s'ils le désirent. Les parents, les entraîneurs et les joueurs pourront bénéficier de conférences, de tables rondes permettant d'aborder les différents thèmes relatifs à la santé communautaire.

Emplois de solidarité

Au travers de l'Office cantonal de l'emploi, des personnes en fin de droit

de chômage peuvent trouver une activité professionnelle appelée emploi de solidarité (EDS). Au sein du FC Aïre-Le-Lignon, nous avons donc engagé un permanent qui participe à la préparation et au déroulement des manifestations, à la gestion du matériel, à la coordination des activités du stade, etc. depuis le 1^{er} octobre 2008.

Cet emploi de solidarité est payé par l'Etat de Genève qui subventionne en grande partie son salaire et par l'Aéroport de Genève qui a cru en notre projet dès le début.

Partenariat et sponsors

Projets d'envergure, idées nouvelles... Tout cela demande de l'énergie et aussi de l'argent : formation des entraîneurs, engagement de techniciens, d'éducateurs sportifs, créations de postes administratifs, achat de maté-

riel adéquat et d'installations spécifiques, nécessité de minibus pour conduire les joueurs qui affrontent des équipes dans d'autres cantons, mise en place d'activités transversales... Le FC Aïre-Le-Lignon dans son projet « Aïre 2010 » compte sur la générosité de donateurs ou sur le soutien de partenaires solides.

Chantal-Anne Jacot



FC Aïre-Le Lignon

Case postale 15
1219 Le Lignon
Tél. 076 397 19 64

E-mail: fcaire@bluewin.ch
ou cdulex@freesurf.ch
Autres contacts :
www.fcairelelignon.ch
Lien: «Nous contacter»
CCP: 12-19781-7.

Concours: bourse et prix du développement durable

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2009, et ce pour la huitième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, respectivement, d'un montant maximum de CHF 30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou les réalisations soumis au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région. Toute entreprise, personne ou groupe issu des milieux privés ou

associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

Parmi les initiatives déjà récompensées, on compte notamment:

- la remorque électrique "e-Push" de e-velo-city association,
- le nouvel enrobé bitumeux à froid 100% recyclé "Valorcol" de Colas Genève,
- la centrale alimentaire de l'association Partage,
- le programme de dix mesures sociales et environnementales de Manotel SA.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au lundi 2 février 2009.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations peuvent être obtenus sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21

Pour tout complément d'information: Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, Département de l'économie et de la santé, tél.022 388 19 42; télécopieur 022 388 19 49; email:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Quel avenir pour Vernier ?

Nous avons assisté au débat sur l'aménagement de la Praille (projet PAV) organisé par la Tribune de Genève le 8 octobre à Uni.Dufour, lequel fût fort bien animé par MM. Pierre Ruetschi et Christian Bernet.

A la question pertinente de Christian Bernet sur le lieu prévu pour reloger les entreprises qui seront évacuées, trois intervenants ont répondu. Tout d'abord, Xavier Comtesse (Avenir suisse) pour qui les terrains situés dans les zones de bruit de l'aéroport pouvaient très bien convenir. Ensuite Antonio Hodgers (conseiller national genevois) est intervenu ; il a rappelé que l'on ne devait pas sacrifier des terrains agricoles et a aussi précisé que les terrains situés dans les zones de bruit de l'aéroport pouvaient convenir.

Enfin Rémi Pagani (conseiller administratif de la Ville de Genève) a précisé qu'il conviendrait de conserver un maximum d'entreprises et de petits artisans sur le site de la Praille mais qu'une partie des entreprises évacuées pourrait trouver une place à Meyrin, Vernier ou Peney.

Une fois de plus, les décideurs se moquent des habitants de Vernier dont l'avis n'est pas pris en compte et qui, lorsqu'ils le donnent, ne sont pas respectés.

Il est encore possible qu'IKEA avec le soutien de l'Etat persiste et s'installe à Vernier bien que l'autorisation de construire ait été annulée au mois de septembre par la commission cantonale de recours en matière de construction. Avec 6000 véhicules de plus par jour amenés par IKEA et les nouvelles activités et dépôts évacués de

la Praille c'est le chaos routier qui est assuré. Il y a aussi des entreprises dans les zones industrielles de Meyrin et de Vernier pour qui un bon accès routier est vital pour la pérennité de leurs activités mais personne ne s'en préoccupe.

Même son de cloche en ce qui concerne le déclassement en zone industrielle et artisanale du terrain des Communs (au bout du chemin de la Crotte - au - Loup). Ce projet, pour lequel les autorités communales se sont opposées à deux reprises, est à l'examen au Grand Conseil ; sa commission d'aménagement a préavisé favorablement le déclassement (avec le soutien du nouveau conseiller administratif et député de Vernier ...), sans auditionner l'AIVV ni d'autres associations. Une promesse aurait été faite par le conseil d'Etat de permettre la mixité des activités sur ce terrain afin d'autoriser des entreprises bonnes contribuable de s'y installer ; la question du trafic est une fois de plus ignorée au profit des seules recettes fiscales. Lorsque l'on sait ce que les promesses politiques valent il y a de bonnes raisons de s'en inquiéter... Mais les autorités cantonales souhaitent d'abord déclasser le terrain et ensuite seulement entreprendre les démarches pour modifier le règlement de la zone.

Il serait souhaitable que les députés verniolans défendent activement les intérêts de leur commune et ne prennent pas pour du bon pain les ... promesses de l'Etat.

Il nous semblerait pour le moins normal que nos autorités communales se rappellent qu'il y a aussi des habitants à Vernier et que notre qualité de

vie doit être respectée. Il ne s'agit pas que d'un désir mais d'une obligation à laquelle elles ont souscrit ... pour se faire élire !

Nouvelles déchetteries

Nous avons été invités à participer à la commission d'aménagement qui débattait de la problématique des déchets dans la commune. Si les projets exposés ont le mérite d'améliorer sensiblement l'esthétique de nos vieilles déchetteries, ils n'apporteront aucune solution pour éviter les dépôts sauvages d'objets encombrants (lits, armoires en kit, etc...) qui sont déposés à tout moment sur les trottoirs. La seule solution efficace consiste à ce que la commune intervienne sur appel (comme le fait la Ville de Genève) pour débarrasser ces objets ; c'est d'ailleurs une des mesures qui avait été envisagée dans l'étude préliminaire, mais c'est aussi la plus efficace qui a été abandonnée ... Il est d'ailleurs urgent d'introduire une taxe anticipée de recyclage pour ce type de meubles. Cette taxe permettrait de financer les frais de ramassage qui sont à la charge complète de la commune.

Arrivant au terme de cette année 2008, le Comité de l'AIVV vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'Année.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier

Rejoignez l'équipe de **l'Alibi**

L'association de la Maison de Quartier de Vernier - dite «l'ALIBI» – recrute de nouveaux membres au sein de son comité de gestion!

Qu'est-ce que l'ALIBI?

C'est une maison de jeux, de détente, de rencontre, de création ouverte aux jeunes de 10 à 15 ans.

Qui gère l'ALIBI?

C'est une association, portée par un tout petit comité. En effet pour continuer à accueillir les 150 jeunes inscrits, l'association cherche de nouveaux membres.

Donc:

Si vous êtes intéressés de mieux connaître le réseau de travail social ainsi que la vie associative sur Vernier, Si vous voulez nous aider à construire, à développer, parfois à défendre la Maison de Quartier de Vernier



Village, venez nous rendre visite au 7, chemin Champ-Claude (derrière la nouvelle école allemande, appelez-nous au 022 341 04 08 ou écrivez-nous à mq.vernier@fase.ch et visitez notre site www.alibi1214.ch

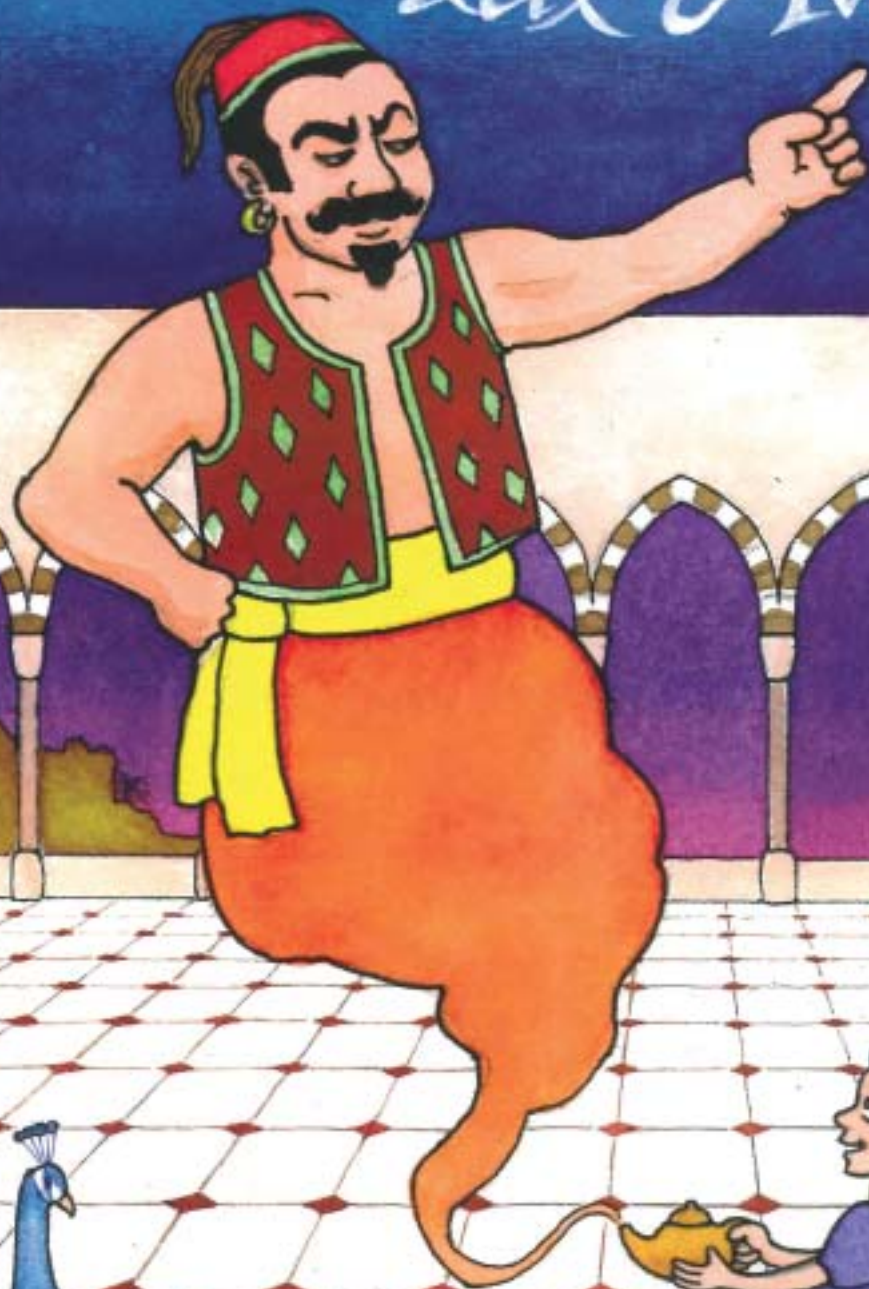
Les samaritains organisent

Une collecte de sang à la salle communale d'Aire-Le Lignon (chemin Grand-Champ, angle chemin Nicolas Bogueret) le mercredi 28 janvier de 15h à 19h30,

Un Cours Sauveteur (permis de conduire) les vendredi 9 janvier de 18h à 22h et samedi 10 janvier de 9h à 16h. Les cours ont lieu au Bâtiment de la Sécurité de Vernier.

Renseignements et inscriptions : www.agss.ch ou 022.827.37.57 (lundi et jeudi matin)

Les Mille et Une Nuits aux Avanchets



LA MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS FÊTE LA FIN DE L'ANNÉE LE
VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008 DÈS 19 HEURES

MUSIQUE + FILM DE CONTE ORIENTAL + JEUX-ANIMATIONS POUR ENFANTS

AMENEZ VOS SPÉCIALITÉS CULINAIRES POUR LE GRAND BUFFET

LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS !

RENSEIGNEMENTS : MQ AVANCHETS TÉL. : 022'796'24'80

